

LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION
CRITERIUM DE CROSS et MARCHE NORDIQUE
de la LIGUE OUEST
Jeudi 9 novembre 2023
CHÂTEAUBRIANT (Loire Atlantique)

ANNEXE 1 : Plan d'accès au site

ANNEXE 2 : Plan du parcours

ANNEXE 3 : Le développement durable pendant une manifestation »

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de cross et de marche nordique 2023 de la ligue Ouest de la FCD, sera organisé **le jeudi 9 novembre 2023** par la section ASAG de la compagnie de gendarmerie de Châteaubriant (Loire-Atlantique).

Cette compétition inscrite au calendrier de la Ligue se déroulera sur le site des étangs de Choisel à Châteaubriant.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club organisateur :

ASAG des Pays-de-la-Loire « Section ASAG de la compagnie de gendarmerie de Châteaubriant ».

b) Responsables de l'organisation :

MDC JOLAINE Jérôme - asagchateaubriant@gmail.com

Gendarme GAREL Mathieu - asagchateaubriant@gmail.com

c) Conseiller technique ligue Ouest :

Joël VIOLLE - 06 61 86 99 46 - violle.joel@bbox.fr

d) Règlement particulier :

Une seule course au programme. Elle réunira les féminines, les vétérans et les seniors sur le même site que les années précédentes. (Chaussures à pointes conseillées).

Distances : marche nordique et féminines 6000m (2 boucles), masculins : 9000m (3 boucles).

e) Déroulement de la compétition

09h00 : rassemblement de tous les concurrents

09h15 : remise des dossards (prévoir épingles)

10h00 : départ des courses

12h00 : proclamation des résultats

13h00 : Repas

f) Récompenses pour le critérium de ligue :

Cross

Individuels : médailles (or 12, argent 12, bronze 12)

Espoirs : 2002/2004

Seniors et Master 0 : 1985/2001

Master 1et 2 : 1975/1984

Master 3 et 4 : 1965/1974

Master 5 et 6 : 1955/1964

Master 7 et avant : 1954 **Hommes et femmes**

Équipes, uniquement sur le cross (2 coupes)

- 1^{re} équipe femme toutes catégories confondues (classement /3)

- 1^{re} équipe masculins toutes catégories confondues (classement / 4)

Marche nordique : médailles (or 2, argent 2, bronze 2)

g) Jury :

- **Directeur de course :** MDL/Chef JOLAINE

- **Chronométreur :** Joël VIOLLE (CTS)

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Accueil :

8h45 accueil des participant aux étangs de Choisel rue de Verdun à Châteaubriant.

b) Restauration :

A l'issue de la compétition, un repas en commun sera organisé. Le coût de ce repas sera pris en compte par la ligue Ouest, uniquement pour les licenciés FCD.

c) Soutien santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

d) Arbitrage :

Le CTS sera juge en cas de litige.

e) Divers :

La remise des récompenses sera organisée à l'issue de la compétition.

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licence :

Chaque **concurrent** devra être en possession de sa licence FCD 2023/2024.

Les organisateurs devront être licenciés FCD.

b) Engagement :

Droits de participation : 5,00 € par compétiteurs et organisateurs licenciés FCD. **Aucun paiement sur place.**

Attention : Le trésorier de la ligue Ouest adressera aux clubs une facture correspondante au nombre de participants au cross et à la marche nordique.

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA de votre club. Inscription en ligne **avant le 3 novembre 2023** (délai de rigueur).

c) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest avec copie au trésorier de la ligue Ouest (rambeau.jl@orange.fr) les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

d) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le site de la FCD SYGEASUR).

e) Bilan activités et compte-rendu :

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

f) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du cross de Châteaubriant et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DEVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 3

Gérard HAUSE

Vice président de la Ligue Ouest

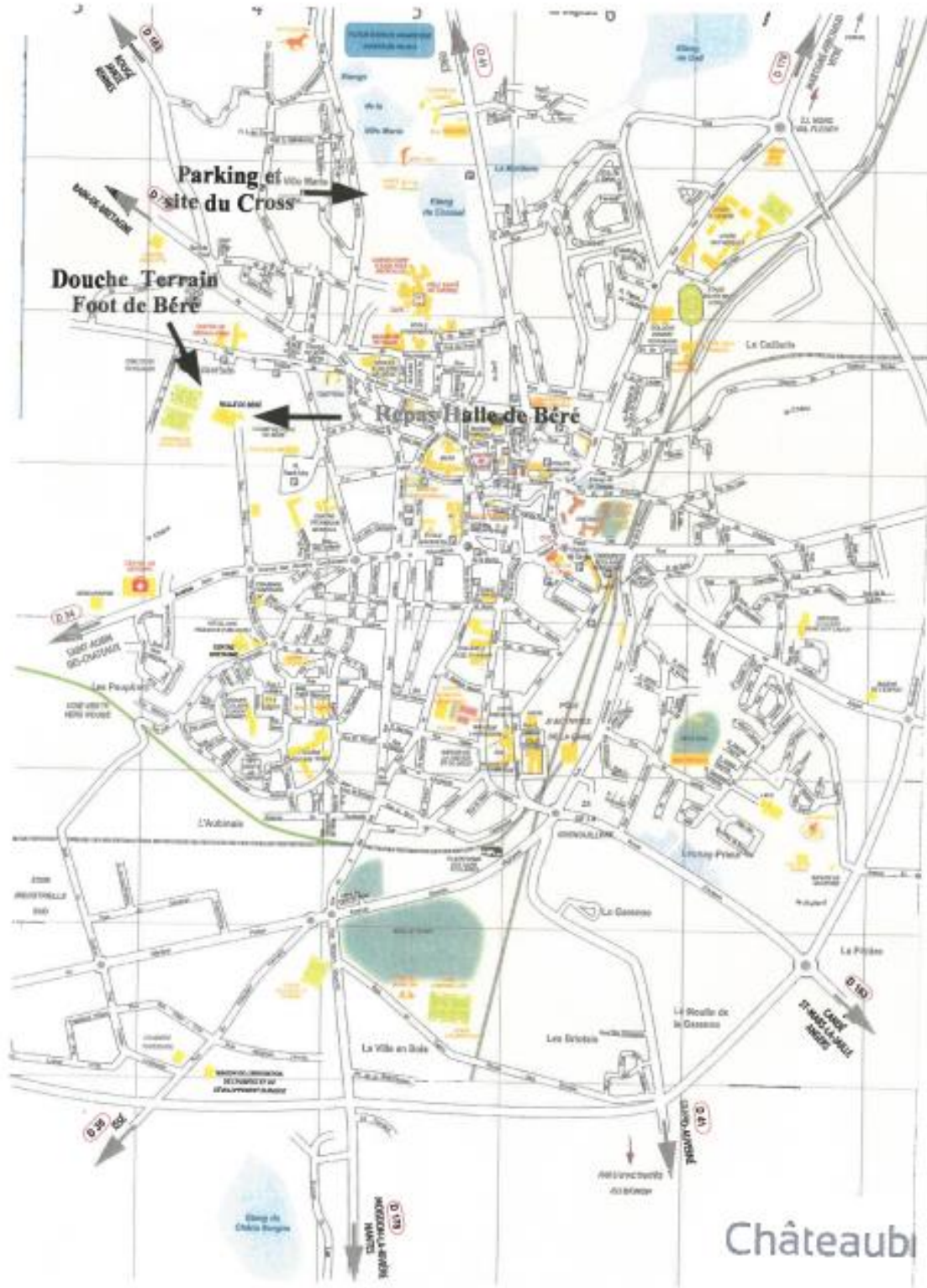
En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue Ouest ;
- Membres du comité directeur de la Ligue ;
- Trésorier général de la Ligue ;
- Président des clubs LO/FCD ;
- CTS ligue Joël VIOLLE ;
- MDC JOLAINE Jérôme : asagchateaubriant@gmail.com.

PLAN D'ACCÈS
Lacs de Choisel



PARCOURS CROSS

COURSE HOMME : départ 10 heures

Ligne de Départ : 200 m + 3 BOUCLES : 8600 m + Ligne d'arrivée : 30 m

COURSE FEMME : départ 10 heures

Ligne de Départ : 200 m + 2 BOUCLES : 5800 m + Ligne d'arrivée : 30 m



PARCOURS MARCHE NORDIQUE

DÉPART : 9 heures 45

Ligne de Départ : 200 m + 2 BOUCLES : 5800 m + Ligne d'arrivée : 30 m

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION

BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

